

## **Question orale de Monsieur Ahmed Mouhssin, Député ECOLO à Monsieur Rudi Vervoort, membre du Collège chargé de la Politique des personnes handicapées**

Concerne: Les difficultés des personnes en situation de handicap mental et de leurs proches face à la gestion de l'argent

Monsieur le ministre,

Pour de nombreuses personnes, payer avec sa carte bancaire est un geste banal et routinier. Mais pour d'autres, comme pour les personnes déficientes visuelles, avec des difficultés de motricité ou en situation de handicap intellectuel, etc.. cette manipulation est de plus en plus source d'angoisse et de stress.

Ces difficultés sont grandes pour les personnes en situation de handicap mental, car la notion même d'argent et les concepts financiers sont complexes à saisir par celles-ci. En pratique, la plupart du temps, leur argent est souvent géré et son utilisation encadrée par leurs proches souvent pour de petites sommes d'argent, une sorte d'argent de poche. Cet usage de l'argent liquide est déjà compliqué, et pour ces personnes, les paiements par carte et à travers les nouvelles technologies sont très compliqués, il est question également d'inquiétude concernant leur confidentialité et sécurité.

Nous avons été interpellés par des parents d'enfants en situation de handicap, pour qui la gestion de l'argent de poche, en liquide, représente déjà des difficultés et qui s'inquiètent dans le cadre d'une future diminution de l'argent disponible en liquide, de la gestion de ces nouveaux moyens de paiements par les personnes en situation de handicap. Nous pensons que les personnes en situation de handicap mental devraient être encouragées à prendre des décisions financières indépendantes dans la mesure de leurs capacités. Les familles devraient également être impliquées dans l'éducation financière pour soutenir l'autonomie de leurs proches. Dès lors, l'éducation financière pour les personnes en situation de handicap mentale est nécessaire afin que celles-ci se familiarisent avec la notation d'argent, son utilisation et la gestion d'un budget.

Certaines associations ont développé des formations, et des outils tels que des jeux afin de sensibiliser les personnes en situation de handicap à l'utilisation de l'argent, par exemple l'association française "Damien joue"<sup>1</sup>, qui a pour but la création, l'adaptation et la promotion de jeux de société, de matériel ludique et pédagogique, à destination de personnes en situation de handicap et des établissements qui les accueillent. Ou encore, une application mobile "Otto, le porte-monnaie numérique", récompensé lors d'un concours en 2017 en France, créé par, Sophie Guitteaud, une enseignante spécialisée qui facilite la manipulation

<sup>1</sup> <https://nl.ulule.com/handicap-et-budget/>

des pièces et billets et rassure les personnes avec un handicap mental au moment de passer en caisse.

Nous pensons que de telles initiatives sont intéressantes à développer et soutenir dans notre région.

Monsieur le ministre, je souhaiterais dès lors savoir:

-Quelles sont les initiatives mises en place pour assurer une éducation financière adaptée aux personnes en situation de handicap intellectuel ?

- 📖 Des cours d'éducation financière sont-ils donnés dans les écoles de l'enseignement spécialisé de la COCOF?
- 📖 Quels programmes sont-ils mis en place au sein des centres de jour et d'accueil agréés par la COCOF afin de sensibiliser les personnes en situation de handicap mental à la gestion financière?
- 📖 Quel soutien est-il fourni aux proches?
- 📖 La Cocof soutient-elle le travail d'associations réalisant des sensibilisations à la gestion et l'utilisation de l'argent à destination des personnes en situation de handicap et leurs familles?

Je vous remercie pour vos réponses,

Ahmed Mouhssin  
Député Ecolo

